



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Deposé / Reçu le

21 FEV. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



23029888

N° d'entreprise : **0787 551 512**

Nom

(en entier) : **Belgian Arthouse Cinema Pass**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**

Adresse complète du siège : **Galerie de la Reine 26 - 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : Transfert du Siège - Procuration

(extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 31 janvier 2023)

Le Conseil d'Administration marque son accord à l'unanimité pour le changement d'adresse du siège social de Belgium Arthouse Cinema Pass vers rue Adolphe Lavallée, 39 à 1080 Bruxelles à la date du 1^{er} Février.

Le Conseil d'Administration donne une procuration à Rabab Khairy, Avenue Molière, 83 à 1190 Bruxelles avec droit de substitution, pour faire tout ce qui est utile ou nécessaire en vue de la publication des décisions du conseil d'administration aux annexes du Moniteur belge, et de modifier l'inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Rabab Khairy
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).